



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SÉANCE DU 9 JUILLET 2025

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 9 juillet 2025

Nombre de conseillers

En exercice	13
Présents	10
Procurations	2
Votants	12
Excusée	1

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 juillet à 18h30,

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie

sous la présidence de M. Didier CORTES, Vice-Président.

Date de la convocation : 02/07/2025

Date d'affichage de la convocation : 02/07/2025

Date d'affichage de la délibération : 15/07/2025

Etaient présents : M. Didier CORTES, M. Philippe ARRUÉ, Mme Anne-Marie CORTES, Mme Marie-Bénédicte LACOSTE, Mme Bernadette FAURÉ, Mme Josette MARTINS, Mme Charlotte MOËNNARD, Mme Josette NOËL, Mme Martine NOËL, Mme Monique ROUTABOUL.

Ont donné procuration : Mme Marie-Claire LABÉDAN à Madame Bernadette FAURÉ
M. Pierre NAVARRO à M. Didier CORTES

Excusé : Mme Marion RIVOIRE

Mme Bernadette FAURÉ a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2025-10 Demande d'aide sociale n°4

Exposé

Monsieur le Vice-Président indique qu'une aide financière de 944 € a été demandée par un administré correspondant au paiement de la dette de loyer (744€) et au découvert bancaire (200€).

Décision

Au vu de la situation financière précaire du demandeur, après en avoir délibéré, il est décidé de prendre en charge les factures restant à régler à hauteur de 744 €.

12	VOIX POUR
0	ABSTENTION
0	VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 09/07/2025

Le secrétaire de séance,
Bernadette FAURÉ

Le Vice-Président,
Didier CORTES

